

REPUBLIQUE DU NIGER

*Fraternité – Travail – Progrès*



**MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE**

DIRECTION GENERALE DE LA SANTE PUBLIQUE

DIRECTION DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE L'EDUCATION POUR LA SANTE

# **GUIDE NATIONAL DE PROCEDURES DE GESTION DES DECHETS ISSUS DES SOINS DE SANTE**



Juillet 2014

## Table des matières

REMERCIEMENTS .....	iv
SIGLES ABREVIATIONS ACRONYMES .....	v
GLOSSAIRE .....	vi
LISTE DES TABLEAUX .....	ix
LISTE DES GRAPHIQUES .....	ix
PREFACE .....	x
I. GENERALITES .....	12
1.1 INTRODUCTION .....	12
1.2 Objectif du Guide .....	13
II CHAMPS D'APPLICATION .....	13
III. CLASSIFICATION ET QUANTIFICATION DES DECHETS DANS LES STRUCTURES DE SANTE .....	14
3.1 Déchets à risque: .....	14
<b>3.2</b> Déchets ménagers et assimilés : .....	<b>15</b>
3.3 Déchets devant être incinérés et/ou enfouis tels que : .....	15
3.4. Déchets recyclables: .....	16
3.5. Déchets spéciaux : .....	16
IV. QUANTIFICATION .....	16
V. RISQUES SANITAIRES ET ENVIRONNEMENTAUX LIES A LA GESTION DES DECHETS ISSUS DES SOINS DE SANTE .....	17
5.1 Risques sanitaires .....	17
5.2 Risques environnementaux .....	18
VI. CADRE ORGANISATIONNEL .....	19
1. Niveau Case de Santé, CSI et Salle de soins.....	20
2. Niveau HD/CHR/Cabinet Médical .....	21
3. Niveau Hôpitaux Nationaux/Maternité de Référence/Cliniques et Polycliniques.....	22
VII. MODELE CONCEPTUEL DE LA GESTION DES DECHETS DES STRUCTURES DE SANTE .....	23
7.1 Cadre général .....	23
7.2 Composition du comité de gestion .....	24
7.3 Les fonctions du comité de gestion.....	24
VIII. MODE OPERATOIRE DES TECHNIQUES DE COLLECTE ET D'ELIMINATION DES DECHETS DES STRUCTURES SANITAIRES .....	25
8.1 Modes de collecte des déchets .....	25
8.2 Modes de traitement Des déchets par type de structure : .....	26

IX. EQUIPEMENTS .....	41
BIBLIOGRAPHIE .....	45
ANNEXES.....	xlix
Annexe 1 : fiche de diagnostic de situation des structures sanitaires .....	xlix
Annexe 2 : Grille d’observation de la mise en œuvre de la procédure de gestion des déchets .....	liv
Annexe 3 : Liste des participants à l’atelier de validation.....	lvi

## REMERCIEMENTS

Au terme de travail nous tenons à adresser nos remerciements à tous ceux qui ont contribué directement et indirectement à son élaboration.

Il est difficile pour nous de nommer toutes les personnes et les organisations qui ont apporté leur contribution à la rédaction de cet ouvrage.

Le Ministère de la Santé Publique leur est reconnaissant de leur précieux concours.

Nous aimerions tout de même adresser une mention spéciale à la Banque Mondiale pour son appui technique et financier.

## SIGLES ABREVIATIONS ACRONYMES

**CHR:** Centre Hospitalier Régional

**CS :** Case de Santé

**CSI :** Centre de Santé Intégré

**DISS :** Déchets Issus des Soins de Santé

**DRSP :** Direction Régionale de la Santé Publique

**DS :** District Sanitaire

**BM :** Banque Mondiale

**GDISS :** Gestion des Déchets Issus des Soins de Santé

**HD :** Hôpital de District

**VIH :** Virus de l'Immuno déficience Humaine

**HVB :** l'Hépatite Virale B

**HN:** Hôpital National

**IEC:** Information Education Communication

**MSP :** Ministère de la Santé Publique

**OMS :** Organisation Mondiale de la Santé

**ONG:** Organisation Non Gouvernementale

**PDS :** Plan de Développement Sanitaire

**SIDA :** Syndrome de l'Immuno Déficience Acquise

**DHP/EPs:** Direction de l'Hygiène Publique et de l'Education pour la Santé

**THA :** Technicien d'Hygiène et Assainissement

**ULSS :** Unité de Lutte Sectorielle contre le Sida

## GLOSSAIRE

**Activités du secteur de la santé** : ce sont les examens, le diagnostic, les soins, les traitements, la formation et la recherche dans le domaine de la santé humaine et animale.

**Déchet** : c'est tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, ou tout bien meuble abandonné ou destiné à l'abandon.

**Déchet hospitalier** : le déchet hospitalier est l'ensemble des déchets produits dans un établissement hospitalier. Ces déchets comportent les déchets produits par les activités de soins de santé, les déchets issus des activités de ménage, les déchets de construction et de démolitions, les déchets verts de jardinage et tous les autres déchets assimilés.

**Déchet médical** : c'est tout déchet d'origine biologique ou non, issus des activités du secteur de la santé.

**Déchet médical infectieux** : tout déchet médical d'origine biologique contenant un agent infectieux, pathogène pour l'homme, ainsi que tout déchet d'origine non biologique contaminé par un tel agent.

**Déchet sanitaire** : l'ensemble des déchets produits dans un établissement qui mène des activités de diagnostic, de soins, de traitements, de formation et de recherche dans le domaine de la santé humaine et animale.

**Banalisation des déchets médicaux** : tout procédé de traitement destiné à transformer de façon sécuritaire, les déchets médicaux en déchets assimilables aux déchets ménagers et devant être éliminé soit par enfouissement sanitaire, soit par incinération. La banalisation se fait soit par désinfection, soit par dénaturation.

**Désinfection** : tout procédé destiné à débarrasser un objet ou une surface des germes pathogènes. Elle peut se faire mécaniquement par lavage et brossage, physiquement par la chaleur sèche ou humide, chimiquement par les antiseptiques.

**Déchets :** On appelle déchets « tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que son détenteur destine à l'abandon et qui sont de nature à produire des effets nocifs sur le sol, la flore et la faune, à dégrader les sites ou les paysages, à polluer l'air ou les eaux, à engendrer des bruits ou des odeurs, et d'une façon générale, à porter atteinte à la santé de l'homme et à l'environnement.<sup>2</sup> »

**Déchets Issus des Soins de Santé (DISS) :** sont les déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire comprenant essentiellement les déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés, les pièces anatomiques d'origine humaine et les déchets d'amalgame issus des cabinets dentaires ;

**Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés :** sont ceux qui :

1°) Soit présentent un risque infectieux, du fait qu'ils contiennent des micro-organismes viables ou leurs toxines, dont on sait ou dont on a de bonnes raisons de croire qu'en raison de leur nature, de leur quantité ou de leur métabolisme, ils causent la maladie chez l'homme ou chez d'autres organismes vivants ;

2°) Soit, même en l'absence de risque infectieux, relèvent de l'une des catégories suivantes :

a) Matériels et matériaux piquants ou coupants destinés à l'abandon, qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique ;

b) Produits sanguins à usage thérapeutique incomplètement utilisés ou arrivés à péremption ;

c) Déchets anatomiques humains, correspondant à des fragments humains non aisément identifiables.

**Déchets assimilés :** sont assimilés aux déchets issus de soins de santé, les déchets issus des activités d'enseignement, de recherche et de production industrielle dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire, lorsqu'ils présentent les caractéristiques mentionnées aux 1 ou 2 ci-dessus.

**Déchets d'amalgame issus des cabinets dentaires :** Les déchets d'amalgames dentaires issus de l'activité des cabinets dentaires privés ou publics sont

appelés communément "plombages" et contrairement à ce que leur dénomination laisse supposer, ils ne contiennent pas de plomb. Ils contiennent en moyenne 50% de mercure et 50% d'un alliage d'argent, cuivre, étain et zinc. Ce sont donc des déchets mercuriels soit secs issus de la préparation des plombages, soit humides provenant du crachoir ou de l'aspiration ;

**Gestion des déchets** : on entend par gestion des déchets l'ensemble des dispositions permettant la collecte, le transport et l'élimination écologiquement rationnelle de ces déchets.

**Sécurité des injections** : selon l'OMS, une injection sécurisée, c'est-à-dire sans risque, est une injection administrée dans des conditions et avec des équipements appropriés, qui ne nuit pas au patient, n'expose pas le soignant à un quelconque risque évitable et dont la gestion des déchets ne présente pas de danger pour la communauté et pour l'environnement.

**Pièces anatomiques d'origine humaine** : sont des organes, des membres ou des fragments d'organes ou de membres, aisément identifiables par un non-spécialiste, recueillis à l'occasion des activités de soins.

**Grand emballage** : c'est un emballage qui consiste en un emballage extérieur contenant des objets ou des emballages intérieurs. Il est conçu pour une manutention mécanique et présente une masse nette supérieure à 400kg ou une contenance supérieure à 450 l mais un volume ne dépassant pas 3m<sup>3</sup> ;

**Grand récipient pour vrac (GRV)** : c'est un emballage transportable rigide ou souple dont la contenance ne dépasse pas 3 m<sup>3</sup> pour les matières solides et liquides, conçus pour une manutention mécanique, et pouvant résister aux sollicitations produites lors de la manutention et du transport ;

**Regroupement** : On entend par regroupement de déchets l'immobilisation provisoire dans un même local de déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés provenant de producteurs multiples ;

**Entreposage** : On entend par entreposage, le dépôt sur un site approprié de transit des DISS avant leur collecte et élimination ;

**Transport** : C'est l'acheminement hautement sécuritaire des DISS du lieu d'entreposage vers le lieu de leurs traitements ou de leur élimination ;

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :Types de déchets et couleurs de contenants pour la collecte .....	25
Tableau 2 : Modes de traitement des déchets des CSI/CS .....	26
Tableau 3 : Mode de traitement des déchets des <i>HD, CHR et Cabinet Médical</i> .30	
Tableau 4 : Modes de traitement des déchets des hôpitaux et cliniques .....	35
Tableau 5 : Affectation des équipements .....	41
Tableau 6 : Caractéristiques importantes de certains équipements.....	43

## LISTE DES GRAPHIQUES

Diagramme 1 Diagramme de gestion des déchets au niveau CSI, CS et Salle de soins.....	20
Diagramme 2 : Diagramme de gestion des déchets au niveau HD/CHR/Cabinet Médical .....	21
Diagramme 3 : Diagramme de gestion des déchets au niveau HN/MR/Polyclinique .....	22

## PREFACE

Depuis les années 1960, le Niger a opté pour une médecine globale, c'est-à-dire curative, préventive, promotionnelle et ré adaptative. Cette politique a permis la promotion non seulement de l'hygiène en milieu de soins mais aussi au sein de la communauté.

Des réformes ont également été entreprises au niveau du Ministère de la Santé Publique et qui ont abouti à la création de la Direction de l'Hygiène et de la Médecine Mobile (qui s'occupait particulièrement de la lutte contre les grandes endémies), à la formation des agents cadres en Hygiène-Assainissement dans les écoles de santé et à l'adoption de l'Ordonnance N°93-13 du 2 mars 1993 relative au Code d'Hygiène Publique.

La décennie 2000-2009 a été marquée par un intérêt tout particulier accordé par le Gouvernement nigérien à la question des déchets médicaux avec l'appui des partenaires au développement. Les initiatives prises depuis l'année 2002, poursuivies en 2005 par un état des lieux sur la gestion des déchets médicaux ont abouti à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan de gestion environnementale des déchets issus des soins de santé 2005-2010. Aujourd'hui, en cette période favorable, le Niger vient de se doter d'un nouveau plan national d'action stratégique de Gestion des Déchets Issus des soins de Santé pour la période 2011-2015. Ce plan vise à la protection du personnel de santé, des usagers des établissements sanitaires, de la communauté et de l'environnement par une amélioration de la gestion des déchets issus des soins de santé au Niger.

Pour la mise en œuvre opérationnelle de ce plan, l'élaboration d'un guide de procédure de gestion des déchets issus des soins de santé s'avère nécessaire. Le présent guide se veut un outil simple et pratique de gestion des déchets issus des soins de santé conçu à partir des éléments disponibles et applicables à tous les échelons de la pyramide sanitaire.

Il a pour objectif de servir de directives pour une gestion durable des déchets issus des soins de santé aussi bien au plan technique qu'organisationnel.

Les différents plans de développement sanitaire adoptés depuis 1994 (1994-2000 ; 2005-2010 et 2011-2015) ont accordé une place de choix à la promotion de l'hygiène en milieu de soins et dans l'environnement mais la gestion des déchets issus des soins de santé continue à être une préoccupation pour la Santé Publique.

L'émergence de maladies endémo-épidémiques comme le VIH/SIDA et les Hépatites en est la parfaite illustration.

Dès lors, la protection de la santé de la population en général et du personnel de santé en particulier, contre les dangers que présentent les déchets issus des soins de santé, de leur production à leur élimination est capitale.

Ainsi donc, pour minimiser les risques de contamination en milieu de soins, le Ministère de la Santé Publique met à la disposition des praticiens et autres personnels le présent guide dénommé «**guide national de procédure de gestion des déchets issus des soins de sante** ». Ce guide qui est un manuel à l'usage des professionnels de santé à tous les niveaux de la pyramide sanitaire résume les différentes dispositions pratiques en vue de garantir l'hygiène et la sécurité en milieu des soins.

Je suis convaincu de la détermination et de l'engagement de tout le personnel de santé et les autres acteurs, pour la mise en œuvre des différentes stratégies de promotion de l'hygiène en milieu de soin.

Le Ministre de la Santé Publique

**MANO AGHALI**

## I. Généralités

### 1.1 INTRODUCTION

Les quantités importantes de déchets produits par les établissements de santé et l'intérêt accru porté à la prévention des infections font de la gestion des déchets issus des soins de santé une problématique qui prend de plus en plus d'ampleur, surtout si l'on considère la voie du développement durable dans laquelle s'est engagé le Niger.

La gestion des déchets issus des soins de santé est devenue une question très sensible. Les procédures standard internationales en matière des déchets issus des soins de santé doivent, de ce fait, être appliquées.

Les lignes qui suivent donnent des indications sur la mise en œuvre d'un plan de gestion des déchets issus de soins de santé dans les formations sanitaires.

Au Niger, l'évaluation rapide individualisée de la gestion des déchets issus des soins de santé a fait ressortir entre autres problème l'insuffisance de textes et autres documents nationaux et locaux de la gestion des déchets dans nos formations sanitaires. Dans cette même étude il est ressorti que l'observation des bonnes pratiques de gestion des DISS est très faible (26,57%).

Cette faiblesse est souvent liée à la gestion des déchets des formations sanitaires notamment :

- L'inexistence de cadre organisationnel pour la gestion des déchets
- L'insuffisance de la formation du personnel et des autres acteurs
- L'insuffisance et la non adaptation d'équipements
- L'inexistence de procédures établies
- L'insuffisance d'information des populations.

Par ailleurs, les formations effectuées ne s'inscrivent pas dans un cadre organisationnel destiné à améliorer la gestion des déchets des formations sanitaires et il n'existe pas de guide de procédure pour la gestion des déchets issus des soins de santé.

## **1.2 Objectif du Guide**

L'objectif de ce guide est de servir de directives pour une gestion durable des déchets Issus des soins de santé aussi bien au plan technique qu'au organisationnel.

### **II Champs d'application**

Le présent guide a pour champs d'application :

- Les hôpitaux de référence (Publics et Privés)
- CHR et maternités de référence ;
- Les centres de transfusion sanguine ;
- Les centres de santé de la mère et de l'enfant ;
- Les services de santé des armées ;
- Les cliniques et polycliniques ;
- Les Hôpitaux de districts ;
- Les centres bucco-dentaires ;
- Les centres spécialisés de référence
- Les Centres de Santé Intégrés ;
- Les cases de santé ;
- Les services médicaux sociaux ;
- Les mutuelles de santé ;
- Les services de soins ambulatoires (Foraine) ;
- Les cabinets de consultation et salles de soins privés ;
- Les établissements industriels pharmaceutiques ;
- Les établissements de recherche et d'enseignement, Les laboratoires d'analyse médicale (déchets diffus) ;
- Les pharmacies (Publiques et Privées).

### III. Classification et quantification des déchets dans les structures de santé

La classification actuellement adoptée est la suivante :

#### **3.1 Déchets à risque:**

Il s'agit notamment des types suivants :

- ❖ **Déchets piquants/coupants:** il s'agit ici de matériels et matériaux piquants ou tranchants destinés à l'abandon, qu'ils aient été ou non en contact avec un produit biologique aiguilles, lames de bistouri, rasoirs, têtes de tondeuses, trocars, différentes verreries, lames de scalpel, broché etc. ;
- ❖ **Déchets anatomiques :** Ce sont essentiellement les pièces anatomiques, les placentas, les fragments d'organes ou de membres non aisément identifiables, les fœtus et les autres déchets similaires résultant des actes chirurgicaux ;

- ❖ **Déchets à risques infectieux et/ou biologiques :**

Ce sont des déchets présentant un risque infectieux du fait qu'ils contiennent , des micro organismes ou leurs toxines, dont on sait, ou on a de bonnes raisons de croire, qu'en raison de leur nature, de leur quantité ou de leur métabolisme, ils causent des maladies chez l'homme ou chez d'autres organismes vivants (sang et produits sanguins incomplètement utilisés ou arrivés à péremption, sérum, milieux de cultures et souches d'agents infectieux provenant des laboratoires, sang et autres liquides biologiques provenant de soins de patients, bandes, compresses, linge et emballages imprégnés de sang, pus, excréta, urine, vomissures, crachats, déchets de laboratoire (boîtes de pétri, tubes, prélèvements, cultures) et de chambres d'isolement septiques, produits souillés du bloc opératoire ou obstétrical ;

- ❖ **Déchets chimiques et/ou pharmacologiques :**

Ce sont des médicaments périmés et avariés : métaux lourds, mercure d'appareil à tension ou de thermomètre, pailleuse de laboratoire (réactifs et

liquides d'automate), amalgame dentaire, piles boutons, déchets radioactifs (bain de développement, clichés radiologiques), solvants organiques.

### **3.2 Déchets ménagers et assimilés :**

Ils ne présentent pas de risque évident : déchets de bureau (papier et autres), déchets d'hôtellerie, de cuisine, d'hébergement, déchets d'entretien des voiries, des parcs et jardins, balayures, cendres d'incinération, déchets de bâtiments (restes de démolition, sciure, bois, plâtre, ciment, tuiles, tôles, ferrailles, tuyaux, fils électriques), papiers d'emballage stériles.

Pour des commodités de gestion et dans le cadre d'une meilleure utilisation de ce manuel, les déchets produits dans les structures de santé au Niger seront regroupés par un système de tri à la source, en cinq catégories. Cette catégorisation permet une meilleure identification des déchets et facilite leur élimination.

#### **❖ Déchets assimilables aux ordures ménagères :**

Ils proviennent le plus souvent de la cuisine, des services administratifs, des pavillons *ou* unités non infectieux.

Cette catégorie se compose de papier, carton, débris alimentaires, feuilles, bois provenant de la cour, verre, plastique, balayures etc. Certains de ces déchets peuvent être réutilisés ou recyclés.

### **3.3 Déchets devant être incinérés et/ou enfouis tels que :**

Les petits déchets anatomiques, le sang et les dérivés provenant de tous laboratoires d'analyses ainsi que des unités de dialyse, des centres de transfusion ou de collecte des produits humains, membres et reins, cadavres d'animaux, les flacons de culture, les pansements, les plâtres, les lames et matériels à usage unique en verre, le linge et matelas usagers, les aiguilles, les lames de scalpel, les rasoirs, le matériel de perfusion, les débris de verre

contaminés, les produits pharmaceutiques périmés, les pipettes, les boîtes de pétri, les flacons de culture, les flacons de sérum.

❖ Les membres amputés et les organes ;

### **3.4. Déchets recyclables:**

**il s'agit des déchets plastiques tels que les flacons de sérum, d'eau de javel, le matériel en verre, les contenants sous pression ;**

### **3.5. Déchets spéciaux :**

**Déchets radioactifs ou les déchets contaminés par des radio-isotopes, les déchets génotoxiques ou cyto toxiques, les métaux lourds ainsi que les déchets chimiques doivent faire l'objet d'un accord de toutes les parties impliquées dans la gestion des déchets biomédicaux d'autres critères prenant en compte la réglementation en vigueur seront considérés.**

## **IV. Quantification**

Dans les situations difficiles, les facteurs de production des déchets d'activités de soins (généralistes et dangereux) peuvent être appliqués comme suit :

-  Centres de Santé Intégrés et cabinets de soins : 0,1 Kg par malade et par jour ;
-  Hôpitaux de District : 2 Kg par lit et par jour ;
-  Hôpitaux de référence : 4 Kg par lit par jour ;

Les déchets à risque représentent une fraction de 10 à 25% du total des déchets produits dans les structures de soins.

Toutefois, chaque structure doit, dans le cadre de l'élaboration de son Plan de gestion des déchets issus des soins de santé, procéder à la quantification et à la catégorisation de ses déchets.

## V. Risques sanitaires et environnementaux liés à la gestion des déchets issus des soins de santé

### 5.1 Risques sanitaires

Les effets néfastes des déchets issus des soins de santé sont d'ordre biologique, physique ou chimique.

#### ❖ Risques biologiques

Les déchets des structures de santé constituent un réservoir de micro-organismes potentiellement dangereux susceptibles d'infecter les malades hospitalisés, les accompagnateurs, les visiteurs, les agents de santé et le grand public. Les autres risques infectieux potentiels sont notamment la propagation à l'extérieur de micro-organismes parfois résistants présents dans les établissements de soins.

#### ❖ Risques physiques

Les déchets et les sous-produits peuvent également provoquer des traumatismes, par exemple, blessures provoquées par des objets pointus ou tranchants.

Dans les pays en développement, un danger supplémentaire tient à la fouille des décharges et au tri manuel des déchets récupérés à la sortie des établissements de soins. Ces pratiques sont courantes dans plusieurs régions du monde. Tous ceux qui s'adonnent à ce genre d'activités sont exposés à un risque immédiat de blessures provoquées par les aiguilles et les matériels toxiques ou infectieux.

#### ❖ Risques chimiques

Les produits radioactifs provenant des formations sanitaires peuvent provoquer des brûlures.

L'intoxication constitue un autre problème, qu'elle provienne de produits pharmaceutiques en particulier les antibiotiques, de produits cytotoxiques ou de composés toxiques comme le mercure ou les dioxines.

## 5.2 Risques environnementaux

Les effets néfastes des déchets biomédicaux sur l'environnement sont d'ordre biologique, chimique, physique et peuvent atteindre le sol, l'eau souterraine, l'eau de surface, l'air, la faune et la flore.

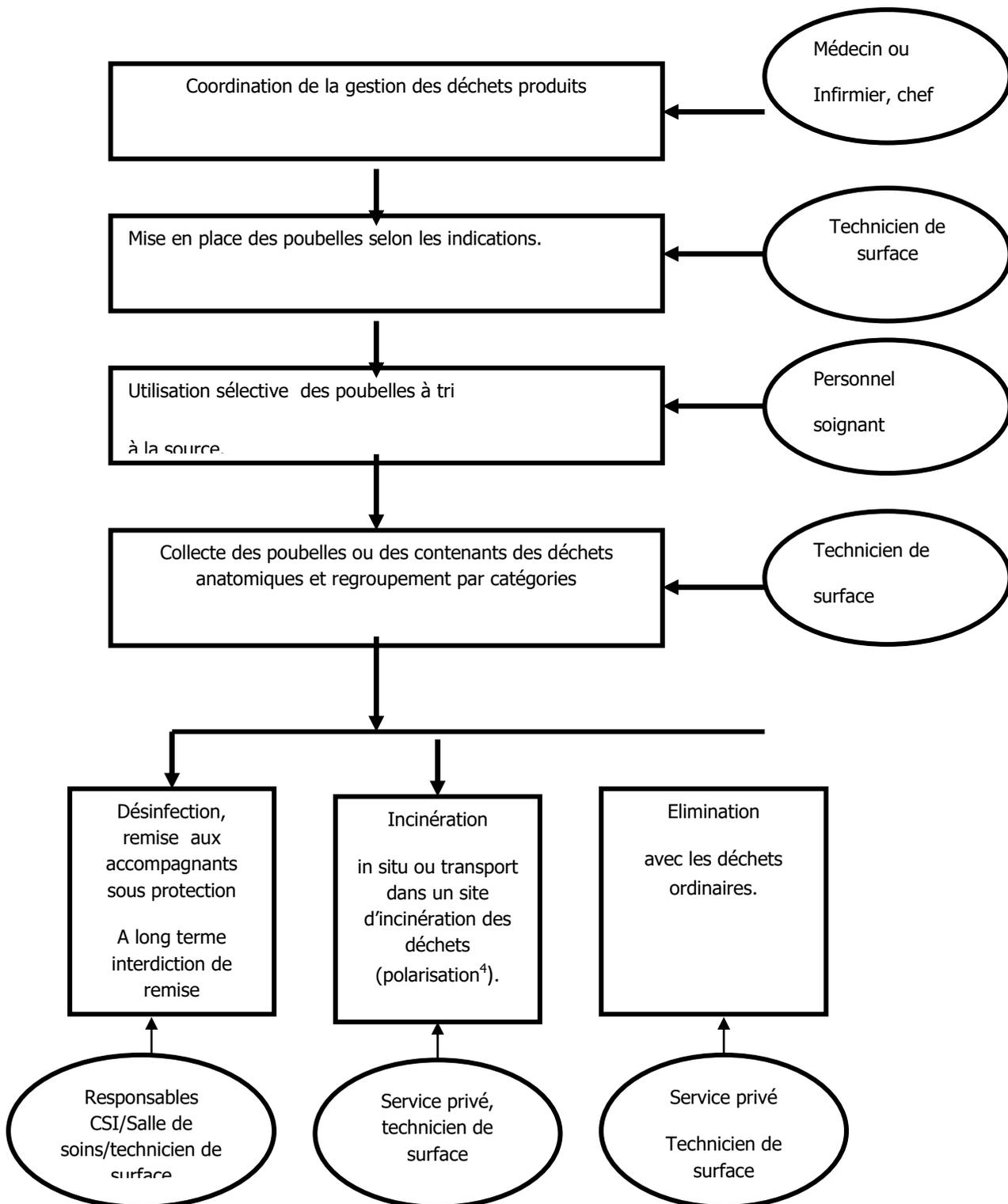
Ces effets se manifestent généralement de la manière ci-après :

- **Contamination du sol** : Les microorganismes pathogènes, les produits chimiques toxiques et les éléments radioactifs peuvent contaminer le sol. La flore est ainsi directement atteinte et la faune par le biais de la chaîne alimentaire.
- **Contamination de l'eau** : par le biais du sol, les eaux de surface ou les eaux souterraines peuvent être contaminées par des agents pathogènes, des produits chimiques ou des produits radioactifs.
- **Contamination de l'air** : Le brûlage des déchets biomédicaux à l'air libre ou leur incinération avec des équipements inadéquats provoque la pollution de l'atmosphère par l'émission de composants suivants :
  - **Particules issues** de combustion incomplète ;
  - **Dérivés gazeux** provenant de plastique et de produits chimiques renfermant des halogènes (chlore, fluor, etc.) du soufre, du phosphore, de l'azote etc.
  - **Dioxine formée** au cours de la combustion de substances organiques en présence de chlore ;
  - **Métaux lourds**, particulièrement le mercure qui devient volatile sous l'effet de la chaleur.

## **VI. CADRE ORGANISATIONNEL**

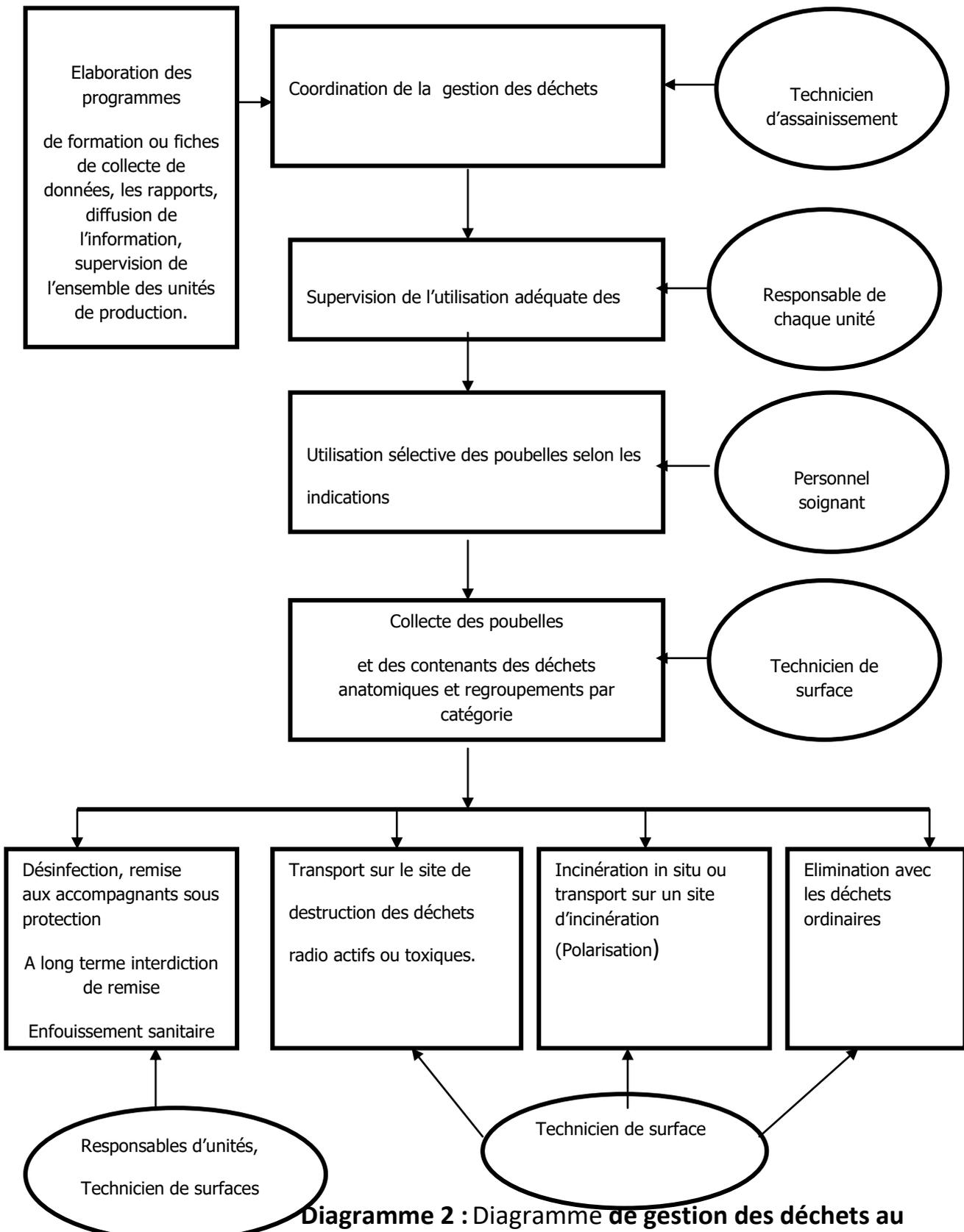
Ce cadre organisationnel permet de planifier de façon détaillée l'organisation à mettre en place pour atteindre une meilleure gestion des déchets Issus des Soins de Santé dans les structures sanitaires. Dans ce manuel, nous allons définir le cadre organisationnel par niveau de la pyramide sanitaire. Les structures privées (cliniques chirurgicales, cabinets médicaux, cabinets de soins, cabinets dentaires) sont incluses en fonction de leur plateau technique.

## 1. Niveau Case de Santé, CSI et Salle de soins



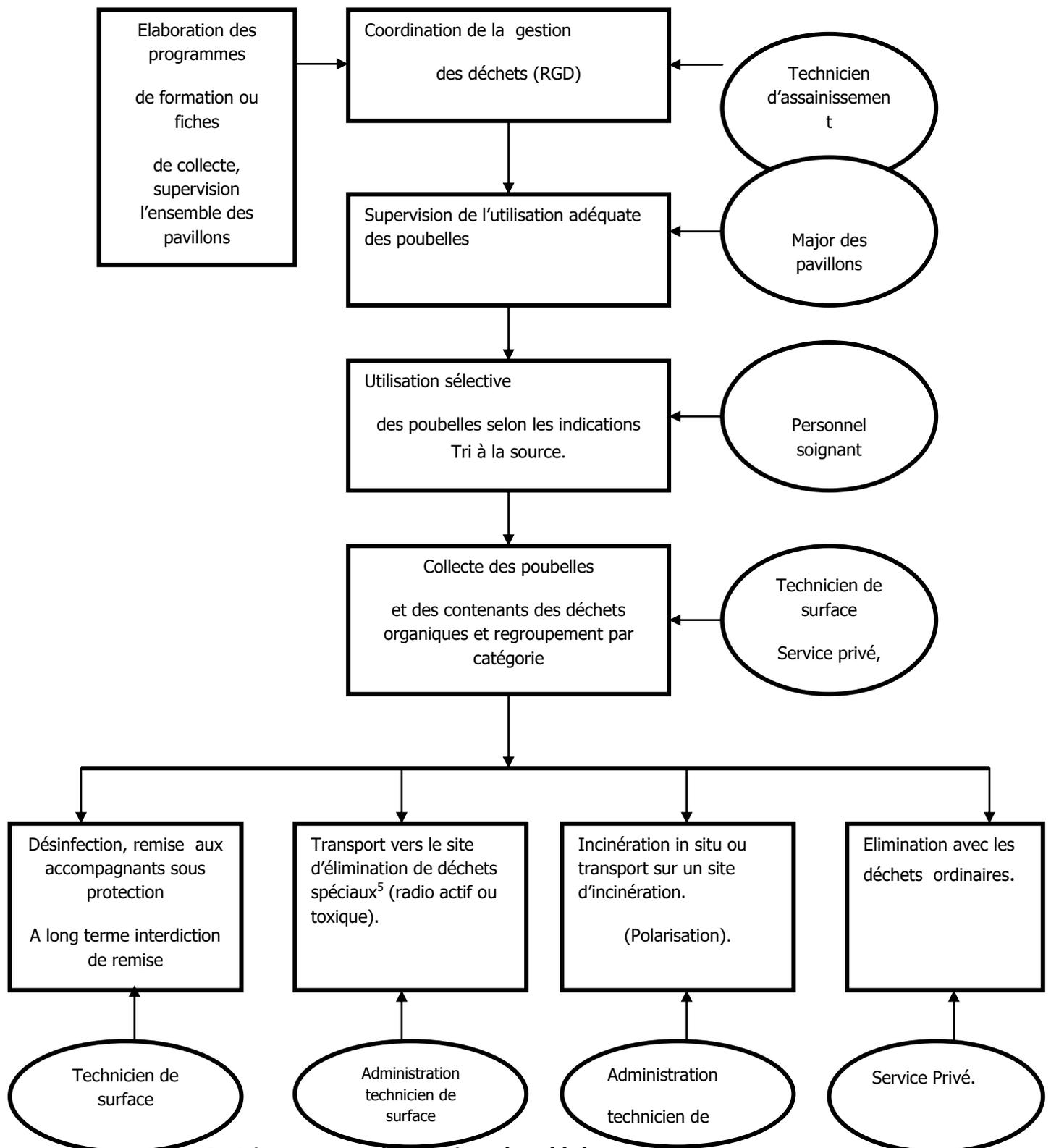
**Diagramme 1 Diagramme de gestion des déchets au niveau CSI, CS et Salle de soins.**

## 2. Niveau HD/CHR/Cabinet Médical



**Diagramme 2 : Diagramme de gestion des déchets au niveau HD/CHR/Cabinet Médical**

### 3. Niveau Hôpitaux Nationaux/Maternité de Référence/Cliniques et Polycliniques



**Diagramme 3 : Diagramme de gestion des déchets au niveau HN/MR/Polyclinique**

## VII. MODELE CONCEPTUEL DE LA GESTION DES DECHETS DES STRUCTURES DE SANTE

### 7.1 Cadre général

Ce modèle propose les étapes essentielles de mise en place du plan de gestion intégrée des déchets des structures de santé. Il fait d'abord appel à la direction de l'établissement et exige une coordination de l'ensemble des activités des pavillons, services et unités impliquées.

Ces étapes se réfèrent aux activités requises pour bien coordonner la démarche allant de l'analyse de la situation à l'évaluation des résultats obtenus suite à l'application du plan de gestion. Elles consistent en:

1. La mise en place d'un plan de gestion des déchets commençant par la nomination d'un responsable chargé de la gestion des déchets (RGD) comme indiqué dans les diagrammes selon les cas de figure. Cette personne sera assistée par un comité de gestion des déchets (CGD) dûment constitué. L'ensemble du personnel sera ensuite informé de la mise en place du programme de gestion des déchets et de la nomination (avec acte de nomination à l'appui) des responsables (RGD et CGD).
2. Le diagnostic de la situation (production, tri, pré collecte, collecte, stockage, évacuation, traitement/élimination finale, suivi, personnel, équipements). le but poursuivi par cette étape est de dégager, pour chaque pavillon, unité ou service ainsi que pour l'ensemble de l'établissement, une situation précise de la nature et de la quantité des déchets qui y sont produits. Elle permettra d'inventorier et d'évaluer les mesures appliquées par l'établissement pour gérer les déchets (voir un exemple de fiche de diagnostic en annexe).
3. L'élaboration et la mise en place d'un plan de gestion des déchets. Ce plan doit comporter notamment les objectifs, les stratégies, les activités et les moyens humains, matériels et financiers nécessaires.  
Son élaboration et sa mise en œuvre doivent requérir la participation de l'ensemble des intervenants.
4. Suivi- évaluation. Dans le cadre du suivi-évaluation l'engagement personnel du responsable de la structure doit être ressenti dans la gestion des déchets

Le suivi - évaluation est effectué par le RGD et le comité de gestion. Il doit concerner les différents aspects indiqués dans le plan de gestion. Le responsable de la gestion des déchets doit effectuer une visite hebdomadaire dans chaque unité et au niveau des techniciens de surface et de l'incinérateur. .

Voir un exemple de grille d'observation en annexe)

## **7.2 Composition du comité de gestion**

Le comité de gestion des déchets des structures sanitaires se compose comme suit:

- Le premier responsable de la structure,
- Le coordinateur (se référer aux diagrammes)
- Les chefs d'unité
- Un représentant des techniciens de surface,
- Un représentant de la communauté (CS, CSI, HD)
- Un représentant par syndicat,

## **7.3 Les fonctions du comité de gestion**

Le comité de gestion est chargé de :

- Suivre et évaluer le fonctionnement du système de gestion par unité et pour toute la structure,
- Tenir des réunions d'information du personnel,
- Elaborer des rapports d'activités du comité et publier des articles sur la gestion des déchets à chaque parution des bulletins d'information de la structure,
- Appuyer dans la planification et la mise en œuvre du plan de gestion des déchets.

## VIII. MODE OPERATOIRE DES TECHNIQUES DE COLLECTE ET D'ELIMINATION DES DECHETS DES STRUCTURES SANITAIRES

### 8.1 Modes de collecte des déchets

Le mode de collecte est le tri à la source. A chaque type de déchet est affectée une poubelle de couleur et de qualité spécifiques. En plus, il faut mentionner la nature du déchet sur le réceptacle par l'étiquetage.

Tableau 1 : Types de déchets et couleurs de contenants pour la collecte

Nature des déchets	Couleur du contenant	Type contenant
Déchets assimilables aux ordures ménagères : Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires.	noir	Plastique
Déchets à incinérer, seringues, pansements, plâtres, matériels à usage unique, tubulures de perfusion, débris de verre contaminés, pipettes, boites de pétri, flacons de culture (à usage unique), réactifs, produits pharmaceutiques périmés, flacon de vaccin, autres déchets issus de la vaccination, abaisses langue, gants usagés.	bleu	Poubelle en inox munie de sac poubelle à l'intérieur.
Déchets à enfouir : placentas, produits d'avortement, pièces anatomiques.	jaune	Poubelle en inox ou en plastique.
Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents ...	vert	Poubelle plastique.
Déchets spéciaux : Films de radio, emballages perdus, déchets génotoxiques	rouge	Poubelle plastique avec signe de danger

## 8.2 Modes de traitement Des déchets par type de structure :

### 8.2.1 Centre de santé Intégré /case de santé

Tableau 2 : Modes de traitement des déchets des CSI/CS

Fonction des locaux	Type de déchets produits	Contenants	Transport	Stockage	Traitement
Salle d'attente	Papier, carton, emballages plastiques, balayures	Poubelle noire	Brouette	Non	Incinération
Salles de consultations	Papier, carton, emballages plastiques, balayures,	Poubelles noire	Brouette	Non	Incinération
	abaisses langue, gants usagés	bleue	Brouette	Non	
Salle d'accouchement	Papier, carton, emballages plastiques, balayures	Poubelle noire	Brouette	Non	Incinération/ décharge
	Placenta, produits d'avortement et autres déchets anatomiques	Poubelle jaune ou haricot, seau	Contenants	Non	Enfouissement
	Ampoules, débris de verre	Poubelle Bleue	Brouette	Non	Incinération

	Aiguilles, cathéters, lames usagées ; seringues	Boite de sécurité/ Poubelle jaune	Brouette	Non	Incinération
	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents ...	Poubelle verte	Brouette	Non	Recyclage
Salles de repos des accouchées	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires	Poubelle noire	Brouette	Non	Décharge publique
	Aiguilles, lames, cathéters usagés, seringues	Boite de sécurité	Brouette	Non	Incinération
	Tubulure de perfusion,	Poubelle bleue	Brouette	Non	Incinération
	Ampoules, débris de verre	Bleue	Brouette	Non	Incinération
	Flacons de sérum	Poubelle verte			Recyclage
Salles de soins	Aiguilles, cathéters, lames, seringues	Boite de sécurité	Brouette	Non	Incinération
	Pansements, plâtres, tubulures de perfusion,	Poubelle bleue	Brouette	Non	Incinération

	Ampoules, débris de verre	Bleue	Brouette	Non	Incinération
	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents ...	Poubelle verte	Brouette	Non	Recyclage
Laboratoire	Débris de verre contaminés, pipettes, boîtes de pétri, flacons de culture (à usage unique), réactifs	Poubelle bleue	Brouette	Non	Incinération
	Aiguilles, lames, lamelles, seringues, vaccino-styles,	Boîte de sécurité	Brouette	Non	Incinération
	Gants, tampons usagers	Poubelle bleue	Brouette	Non	Incinération
	Emballages, balayures, papiers, cartons	Poubelle noire	Brouette	Non	Incinération/décharge
Pharmacie	Produits pharmaceutiques périmés, papier, cartons emballages plastiques, balayures	Poubelle bleue	Brouette	Non	Incinération
Hangar	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires,	Poubelle noire	Brouette	Non	Décharge publique

	, flacon de vaccin, ampoules, autres déchets issus de la vaccination, débris de verre	Poubelle bleue	Brouette	Non	Incinération
	Aiguilles issues de la vaccination, Seringue	Boite de sécurité	Brouette	Non	Incinération
Site des foraines	Aiguilles, cathéters, lames, seringues	Boite de sécurité	Brouette	Non	Incinération
	Pansements, plâtres, , tubulures de perfusion,	Poubelle bleue	Brouette	Non	Incinération
	Ampoules, débris de verre	Bleue	Brouette	Non	Incinération
	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents ...	Poubelle verte	Brouette	Non	Recyclage

## 8.2.2 HD, CHR et Cabinet Médical

Tableau 3 : Mode de traitement des déchets des **HD, CHR et Cabinet Médical**.

Fonction des locaux	Type de déchets produits	Contenants (nature, couleur)	Transport	Stockage	Traitement
Salles d'attente	Papier, carton, emballages plastiques, balayures	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération/décharge
Salles de consultation	Papier, carton, emballages plastiques, balayures	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	abaisses langue, gants usagés	Poubelle bleue	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
Salles d'accouchement	Papier, carton, emballages plastiques, balayures,	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Placenta, produits d'avortement et autres déchets anatomiques	Haricot, seau Poubelle bleue	contenant	non	Enfouissement
	Aiguilles, cathéters, lames usagées, seringues	Boite de sécurité	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération

	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Recyclage
Salles de repos des accouchées	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Décharge publique/incinération
	Aiguilles, lames, cathéters usagés, seringues	Boite de sécurité	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Tubulure de perfusion,	Poubelle bleue	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents	Poubelle verte	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Recyclage
	Aiguilles, cathéters, lames, seringues	Boite de sécurité	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération

Salle de soins	Pansements, plâtres, matériels à usage unique, tubulures de perfusion, tampons, abaisse langue usagés	Poubelle bleue	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents	Poubelle verte	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Recyclage
Laboratoire	Déchets de verre contaminés, pipettes, boîtes de pétri, Tubes de prélèvement, pots, flacons de culture (à usage unique), réactifs	Poubelle bleue	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Aiguilles, lames, lamelles, seringues, vaccino-stylo,	Boîte de sécurité	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Gants, tampons usagers	Poubelle bleue	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Emballages, balayures, papiers, cartons	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération/décharge

Blocs opératoires	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Décharge publique/incinération
	Aiguilles, cathéters, lames, seringues	Boite de sécurité	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Tubulures de perfusion, , pansements, matériels à usage unique, matériel de perfusion, compresses, gants usagés, tampons	Poubelle bleue	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Déchets anatomiques	Poubelle jaune ou Poire, haricot, seau	contenant	non	Enfouissement
	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents	Poubelle verte	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Recyclage
Radiologie	Films de radio, emballages perdus	Poubelle rouge	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Décharge Spéciale

Pharmacie	Produits pharmaceutiques périmés, papier, emballages plastiques, balayures	Poubelle bleue	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Incinération
Service administratif	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires	Poubelle noire	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Incinération/décharge
Hangar	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires	Poubelle noire	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Décharge publique
	flacons de vaccin, autres déchets issus de la vaccination	Poubelle bleue	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Aiguilles issues de la vaccination, Seringues	Boite de sécurité	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Incinération

### 8.2.3 Hôpitaux, Maternité de référence, polyclinique, clinique chirurgicale

Tableau 4 : Modes de traitement des déchets des hôpitaux et cliniques

Fonction des locaux	Type de déchets produits	Contenants (nature, couleur)	Transport	Stockage	Traitement
Salles d'attente	Papier, carton, emballages plastiques, balayures	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération/décharge
Salles de consultation	Papier, carton, emballages plastiques, balayures,	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
Salles d'accouchement	abaisses langue, gants usagés	Poubelle bleue	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, Placenta, produits d'avortement et autres déchets anatomiques	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
		Haricot, seau Poubelle bleue	contenant	non	Enfouissement
	Aiguilles, cathéters, lames usagées	Boite de sécurité			Incinération
Aiguilles, cathéters, lames usagées, seringues	Boite de sécurité	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération	

Salles de repos des accouchées	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents ...	Poubelle verte	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Recyclage
	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Décharge publique/incinération
	Aiguilles, lames, cathéters usagés, seringues	Boite de sécurité	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Tubulure de perfusion,	Poubelle bleue	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
Salle de soins	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents ...	Poubelle verte	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Recyclage
	Aiguilles, cathéters, lames, seringues	Boite de sécurité	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Pansements, plâtres, matériels à usage unique, tubulures de perfusion, tampons, abaisse langue usagés	Poubelle bleue	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents ...	Poubelle verte	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Recyclage

Laboratoire	Débris de verre contaminés, pipettes, boîtes de pétri, flacons de culture (à usage unique), réactifs	Poubelle bleue	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Aiguilles, lames, lamelles, seringues, vaccino-stylo, seringues	Boîte de sécurité	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Gants, tampons usagers Emballages, balayures, papiers, cartons	Poubelle bleue	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération
		Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Incinération/décharge
Blocs opératoires	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires, tubulures, perfuseurs	Poubelle noire	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Décharge publique/incinération
	Déchets anatomiques	Poubelle jaune ou Poire, haricot, seau	contenant	non	Enfouissement
	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents ...	Poubelle verte	Brouette/poubelle à roulettes	Site	Recyclage

Réanimation	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires, tubulures, perfuseurs	Poubelle noire	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Décharge publique/incinération
	Aiguilles, lames, lamelles, seringues, vaccinstyles,	Boite de sécurité	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Gants, tampons usagers Emballages, balayures, papiers, cartons	Poubelle bleue	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents ...	Poubelle verte	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Recyclage
Imagerie médicale (Radiologie, échographie)	Film de radio, emballages perdus, Déchets génotoxiques	Poubelle rouge	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Décharge Spéciale
Médecine interne (Traitement du cancer)	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires, tubulures, perfuseurs	Poubelle noire	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Décharge publique/incinération
Pharmacie	Produits pharmaceutiques périmés, papier, emballages plastiques, balayures	Poubelle bleue	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Incinération

Service administratif	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires	Poubelle noire	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Incinération/ décharge
Hangar	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires	Poubelle noire	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Décharge publique
Services techniques (ORL, ophtalmo, kinésie, morgue, stomato, SHP/ES, psychiatrie, cuisine, dermato, etc...)	Papier, carton, emballages plastiques, balayures, débris alimentaires	Poubelle noire	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Incinération/ décharge
	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents ...	Poubelle verte	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Recyclage
	Pansements, plâtres, matériels à usage unique, tubulures de perfusion, seringues, tampons, abaisse langue usagés	Poubelle bleue	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Incinération
	Amalgames dentaires,	Poubelle rouge	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Décharge Spéciale
	Déchets anatomiques	Poubelle jaune ou Poire, haricot, seau	contenant	non	Enfouissement

	Flacons d'eau de javel, de sérum, d'eau distillée, de détergents ...	Poubelle verte	Brouette/ poubelle à roulettes	Site	Recyclage
--	--	----------------	--------------------------------------	------	-----------

## IX. EQUIPEMENTS

Les équipements nécessaires se classent en cinq catégories :

- Les équipements de protection
- Les équipements de conditionnement
- Les équipements de transport
- Les équipements de traitement
- Les outils divers.

Une salle d'entretien doit être disponible pour le dépôt du matériel de protection et de nettoyage.

Le tableau ci-après précise la nature des équipements et leur affectation.

Tableau 5 : Affectation des équipements

<b>Désignation</b>	<b>Affectation</b>
<b>Equipements de protection</b>	
Lunettes	Salle d'entretien
Cache-nez/bavettes, masques	Salle d'entretien
Blouse/combinaison	Salle d'entretien
Gants	Salle d'entretien
Bottes	Salle d'entretien
Casques	Salle d'entretien
<b>Equipements de conditionnement</b>	
Poubelles rouges	Salles de radio
Poubelles jaunes	Salles d'accouchement, salles d'opération, salles de

	soins
Poubelles noires	Salles d'hospitalisation, bureaux administration
Poubelles bleues	Salles de soins, salles d'opération
Poubelles vertes	Salles de soins
Boite de sécurité	Salles de soins, salles d'opération, salles d'accouchement
Affiches d'indication des catégories de déchets par type de contenants	Toutes les salles ayant plus d'un contenant de déchets
<b>Equipements de transport</b>	
brouettes, Chariots ou poubelles à roulettes	Salle d'entretien
<b>Equipements de traitement</b>	
Incinérateur	Dans la cour
Espace d'enfouissement	Dans la cour ou ailleurs
<b>Outils divers</b>	
Pics	Salle d'entretien
Pioches	Salle d'entretien
Râteaux	Salle d'entretien
Pelles	Salle d'entretien
Balais	Salle d'entretien
Barre à mine	Salle d'entretien
Balance	Salle d'entretien

Fourchettes	Salle d'entretien
-------------	-------------------

Le tableau ci-après indique quelques caractéristiques importantes de certains équipements

Tableau 6 : Caractéristiques importantes de certains équipements

<b><i>Equipements</i></b>	<b><i>Caractéristiques</i></b>
Blouse	Tissu assez épais
Gants	En plastique épais et résistant
Bottes	En caoutchouc
Poubelles rouges	Antiradiation
Poubelles	En plastique dur et lavable
Boite de sécurité	Modèle recommandé par l'OMS
Incinérateur	Température minimale 800°C Capacité suffisante
Espace d'enfouissement	Assez meuble

Toutes les directives se trouvant dans ce guide doivent être accompagnées par de bonnes pratiques pour atteindre les résultats escomptés.

Il s'agit entre autres :

- L'interdiction du port de la blouse sur la tenue de ville
- L'interdiction de sortir hors de la structure en tenue de travail

- Interdiction de la vente de produit alimentaire à l'intérieur de la structure même par le personnel
- Etc.

Ces mesures doivent être appliquées selon le contexte et après un acte pris par le responsable de la structure et publié à tous les niveaux.

## BIBLIOGRAPHIE

- ✓ Gestion durable des déchets biomédicaux : module de formation des formateurs, **Direction nationale de la santé**
- ✓ Rapport de l'atelier de formation des formateurs sur la gestion des déchets biomédicaux en République du Mali, **Direction nationale de la santé**
- ✓ Rapport des ateliers de formation sur la gestion des déchets biomédicaux des équipes socio-sanitaires et autres agents impliqués des régions de Koulikoro, Kayes et Ségou, **Direction nationale de la santé**
- ✓ Etude de base sur les déchets biomédicaux dans les centres de santé en République du Mali ; guide méthodologique d'intervention, **Direction nationale de la santé**
- ✓ Gestion durable des déchets hospitaliers : projet des lignes directrices, **Direction nationale de la santé**
- ✓ Directives en hygiène hospitalière à l'intention du personnel des établissements de santé, **Direction nationale de la santé**
- ✓ Module de formation hygiène et assainissement dans les structures sanitaires, **CREPA**
- ✓ Gestion des déchets biomédicaux au Québec: Etat de la situation 2001, **FCQGED**
- ✓ Gestion durable des déchets hospitaliers : Ligne directrices 2000, **OMS**
- ✓ Guide de gestion des déchets comportant des risques en milieu socio-sanitaire, **Association des hôpitaux du Québec**
- ✓ Problématique des déchets médicaux: un défi écologique, **Nivard NDERA MOBIMBA**

- ✓ Guide sur l'élimination des déchets hospitaliers en France, **Bulletin officiel N° 88-29**
- ✓ Etude quantitative des déchets d'activités de soins à risques infectieux à Bamako, **Stéphanie Baylet et col**
- ✓ Une meilleure gestion des déchets d'activités de soins, **OMS/ Banque Mondiale.**

## ANNEXES

### Annexe 1 : fiche de diagnostic de situation des structures sanitaires

- Identification de la structure :
- Type :
- Nombre moyen de patients par mois :
- Quantité moyenne de déchets générés par mois\*<sup>1</sup>
- Un responsable pour la gestion des déchets (RGD) a t-il été nommé ?
  - Oui
  - Non

Si oui, quelle est sa qualification?

- Un descriptif de poste et de tâches est-il disponible ?
  - Oui
  - Non
- Le RGD a t-il été formé en gestion des déchets issus des soins de santé ?
  - Oui
  - Non
- Existe- t-il un comité de gestion des déchets issus des soins de santé?
  - Oui
  - Non

---

<sup>1</sup>\* Institution de recherche

- Si oui, les membres du CGD ont-ils été formés à la gestion des déchets issus des soins de santé ?

Oui

Non

- Le personnel a-t-il été formé à la gestion des déchets issus des soins de santé ?

Oui

Non

Si oui nombre et qualifications

- Des directives techniques sont – elles disponibles pour la gestion des déchets issus des soins de santé?

Oui

Non

- Y'a t-il eu une étude sur la nature et la quantité des déchets produits ?

Oui

Non

- Quel est le mode actuel de gestion des déchets issus des soins de santé ?  
(Détailler en fonction de la nature des déchets)

.....  
.....  
.....

- Quel est le rythme d'enlèvement des déchets issus des soins de santé?

Tous les jours



Tous les deux jours

Toutes les semaines

Autres à préciser :

- Quels sont les risques liés au système actuel ?
- Quel est le coût approximatif du système actuel ?
- Un service privé (exemple un GIE) est t-il impliqué dans la gestion des déchets issus des soins de santé?

Oui

Non

- Quels sont les contrats en cours pour la gestion des déchets issus des soins de santé ?
- Le système du tri à la source est t-il appliqué ?

Oui

Non

- Y'a t-il une poubelle spécifique pour chaque catégorie de déchets issus des soins de santé?

Oui

Non

- Quelles sont les modes de traitement final des déchets issus des soins de santé ?

-

-

-

Existe t-il un incinérateur?

Oui

Non

▪ Si oui est-il fonctionnel ?

- Oui

- Non

▪ Si non, quelles les causes de non-fonctionnalité de l'incinérateur ? :

▪ Type d'incinérateur :

▪ Quel entretien et maintenance applique-t-on à l'incinérateur ?

▪ Quelle est la destination des résidus de l'incinération (enfouissement ou autres méthodes) ?

▪ Equipements existants (équipement de protection des manœuvres, poubelles, brouettes, pelles, râteliers et autres) :

▪ Quelle est la nature du sol et la disponibilité d'espace permettant l'enfouissement ?

▪ Y'a t-il des plaintes et des problèmes de relations publiques liés au système actuel ?

- Oui

- Non

Si oui, nature des plaintes :.....

▪ Les autorités municipales sont elles impliquées dans le système actuel ?

Oui

Non

Si oui, selon quelles modalités ?

## **Annexe 2 : Grille d'observation de la mise en œuvre de la procédure de gestion des déchets**

### **Au niveau des unités**

- Existence de poubelles conformément au plan d'élimination des déchets issus des soins de santé
  
- Existence de boîte de sécurité pour la gestion des seringues, le cas échéant
  
- Existence d'affiches indiquant les catégories de déchets par type de poubelle ou contenants
  
- Respect des consignes de tri à la source
  
- Respect de la périodicité d'enlèvement des déchets conformément aux indications du plan de gestion des déchets issus des soins de santé
  
- Nettoyage régulier des contenants.
  
- Etat des contenants

### **Au niveau des techniciens de surface**

- Disponibilité et état des équipements de protection
  
- Port des équipements de protection
- Respect des horaires d'incinération

## **Au niveau de l'incinérateur**

- Etat de l'incinérateur
- Respect des consignes d'utilisation
- Elimination des résidus conformément au plan de gestion des déchets issus des soins de santé.

### **Annexe 3 : Liste des participants à l'atelier de validation**

Boureima Sadou	MSP
Moussa ISSILAWAY	DHP/ES
Ali Morou	DRSP/ Zinder
Mahamadou Bizo	DHP/ES /Niamey
Elhaj Bako Oumarou	ULSS/Niamey
Issiya Souley	DHP/ES /Niamey
Hamidou Chaibou	DRSP/Tillabéri
Ousmane Garba	CHR/Diffa
Soumana Issifi	DRSP/Tillabéry
Hamidou Hassane	DHP/ES
Abdourhamane Idrissa	ULSS/DEP/MSP
Karimoun Ali	CHR/Maradi
Mme IBRAHIM Aminatou Amy	DOS/MSP
Mme Boureima Fatima Yacouba	HNN
Mahamane Moumouni	DRSP/Tahoua
Harouna Gourouze	MIG
Seydou Garba	DHP/ES
Mahamadou Amarma Maman Issa	H N Zinder
Alkassoum Gali Kané	DRSP Diffa
Boubacar Goubokoye	DRSP Tahaoua
Hamey Doudou	C H R Agadez
Djibo Abdou	DRSP Dosso
Mme Alassane Salamatou	DHP/ES Niamey

#### Liste groupe 4